



# Formulaire d'inscription Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010

Du 30 janvier au 14 février 2010

**Voulez-vous prendre part aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver?**

**Voulez-vous rencontrer des jeunes Autochtones (des Premières Nations, Métis ou Inuits) de partout au Canada?**

**Pour participer au Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010, inscrivez-vous dès maintenant.**

Organisé par la Société des quatre Premières nations hôtes (QPNH) et le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (COVAN), ce rassemblement réunira plus de 300 jeunes Inuits, Métis et des Premières nations de partout au Canada.

Les jeunes sélectionnés auront une occasion unique de prendre part aux Jeux d'hiver de 2010 — participer à des activités culturelles organisées dans le cadre des Jeux et s'y produire. En plus de la culture, la programmation du rassemblement portera sur les modes de vie sains, le sport, le leadership, la durabilité écologique et la Trêve olympique. Des athlètes olympiques et paralympiques, des athlètes autochtones et d'autres modèles comptent parmi les conférenciers invités.

La participation à cet événement est bénévole et non payée. Toutefois, le transport, l'hébergement et les repas liés à la participation au Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 seront offerts par le COVAN, la Société des QPNH, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

On invite les jeunes Autochtones de 19 à 29 ans, qui sont intéressés par cette occasion spectaculaire, à consulter les documents d'information ci-joints. Les candidats admissibles peuvent s'inscrire en ligne, à l'adresse [2010iyg.com](http://2010iyg.com), ou remplir le formulaire ci-joint.

**Quand :** Du 30 janvier au 14 février 2010

**Où :** Vancouver/Lower Mainland, Colombie-Britannique

**Exigences relatives à l'inscription :** Pour vous inscrire à ce programme, vous devez :

- être d'ascendance autochtone [Premières nations (inscrit, non inscrit, Indien visé par un traité), Inuit, Métis]. Fournir une preuve d'ascendance autochtone.
- avoir de 19 à 29 ans au 1 juillet 2009.
- posséder et manifester des qualités de leader, et être considéré comme un modèle au sein de votre communauté.
- posséder de l'expérience en matière de culture, de spectacle communautaire ou de leadership (par exemple, musique, tambour, danse, théâtre ou art de parler en public) ou dans un sport de compétition.
- avoir de l'entregent, être en bonne forme physique, capable de suivre des instructions et disposé à apprendre des mouvements rythmiques chorégraphiés par des professionnels.
- avoir accès à des vêtements ou costumes traditionnels et être disposé à les porter pour certaines activités culturelles organisées à l'occasion du Rassemblement de la jeunesse.
- être disposé à représenter votre groupe inuit / métis / des Premières nations dans un environnement public et devant un public international.
- être disposé à figurer sur des photos ou des enregistrements vidéo ou audio afférents aux spectacles publics et au marketing, à la promotion et à l'organisation des Jeux d'hiver de 2010.
- être disposé à faire l'objet d'une vérification des antécédents par la Gendarmerie royale du Canada, à des fins de sécurité et d'accréditation.

Dans le cadre de ce programme, vous représenterez votre nation à plusieurs événements culturels. Vous devrez donc apporter vos vêtements ou costumes traditionnels. Veuillez joindre les documents suivants à votre formulaire d'inscription :

- **Deux (2) photos couleur de vous portant vos vêtements ou costumes traditionnels (images plein pied [de la tête aux pieds]).** Ne portez pas de vêtements non traditionnels. S'il y a lieu, n'hésitez pas à ajouter des accessoires, comme une parure de tête (masque), des ornements pour les cheveux, de la peinture sur le visage ou le corps, des bijoux (boucles d'oreilles ou pendentifs), des bracelets de poignet ou de cheville (bracelets, chaînes de cheville), des peaux, fourrures, écorces, des chaussures et des instruments ou des équipements (par exemple, des tambours et hochets). Veuillez inscrire votre nom clairement au dos de toutes vos photos.
- **Une (1) photo couleur de vous (plan en buste [de la tête aux épaules]).** Cette photo doit satisfaire aux mêmes exigences que celles d'une photo passeport standard (pas de chapeau; pas de lunettes soleil; une expression neutre; et un arrière-plan blanc). Si vous êtes sélectionné pour participer au Rassemblement de la jeunesse, cette photo sera utilisée à des fins d'identification durant l'événement. Veuillez inscrire votre nom clairement au dos de toutes vos photos.

**Pour vous inscrire :**

Vous devez présenter votre formulaire d'inscription d'ici **le mercredi 30 septembre 2009, minuit, heure du Pacifique (HP)**. Présentez votre formulaire d'inscription :

1. **EN LIGNE** : Remplissez le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse [2010iyg.com](http://2010iyg.com)
2. **PAR TÉLÉCOPIEUR** : 778.331.3387 (les photos doivent être présentées par la poste)
3. **PAR LA POSTE** : Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010  
a/s de C.P. 5193, Station Terminal  
Vancouver, C.-B. V6B 4B3

**Vous avez des questions? Composez le 778.331.3324**

## Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 — Formulaire d'inscription

*Veillez écrire clairement en lettres moulées*

### Information relative au requérant

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Nom ancestral (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville/Village \_\_\_\_\_ Province/Territoire \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Aéroport le plus près \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (domicile) \_\_\_\_\_ Autre numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

Date de naissance (JJ-MMM-AA) \_\_\_\_\_ Sexe  Homme  Femme

Nation/Origine  Premières nations  Inuit  Métis

Bande/Communauté \_\_\_\_\_

Taille de t-shirt  TP  P  M  G  TG  TTG

Taille de pantalon  TP  P  M  G  TG  TTG

Quelle est votre langue de communication préférée?  Anglais  Français

Êtes-vous une personne ayant un handicap ?  Oui  Non

### Personne à contacter en cas d'urgence

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Relation avec vous \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Autre numéro de téléphone \_\_\_\_\_

**Information relative au Rassemblement de la jeunesse**

Pouvez-vous être à Vancouver du 30 janvier 2010 au 14 février 2010?  Oui  Non

Possédez-vous ou avez-vous accès à des vêtements ou costumes traditionnels pour des spectacles?  Oui  Non

Êtes-vous disposé à être hébergé dans des résidences étudiantes?  Oui  Non

**Langue/Dialecte traditionnel**

Dans la liste ci-dessous, veuillez indiquer le ou les groupes linguistiques représentés par votre ascendance autochtone. Veuillez noter qu'il n'est pas obligatoire que vous parliez votre langue traditionnelle. Vous pouvez cocher plus d'une case, s'il y a lieu.

<p><b>Famille algonquine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> atikamekw</li> <li><input type="checkbox"/> pied-noir</li> <li><input type="checkbox"/> cri</li> <li><input type="checkbox"/> malécite-passamaquoddy</li> <li><input type="checkbox"/> mi'kmaq/micmac</li> <li><input type="checkbox"/> montagnais-naskapi</li> <li><input type="checkbox"/> ojibway/ojibwe/anishinaabemowin</li> <li><input type="checkbox"/> oji-cri</li> <li><input type="checkbox"/> potawatomi/neshnabémwen</li> <li><input type="checkbox"/> munsee delaware</li> <li><input type="checkbox"/> abenaki occidental</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue algonquine (n.i.a.)</li> </ul> <p><b>Famille athapaskane</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> babine/wet'suwet'en</li> <li><input type="checkbox"/> porteur/dakelh</li> <li><input type="checkbox"/> chilcotin/tsilhqot'in</li> <li><input type="checkbox"/> chipewyan</li> <li><input type="checkbox"/> déné</li> <li><input type="checkbox"/> flanc-de-chien</li> <li><input type="checkbox"/> kutchin/gwich'in (loucheux)</li> <li><input type="checkbox"/> slavey - esclave du Nord (peau-de-lièvre)</li> <li><input type="checkbox"/> slavey - esclave du Sud/dene-thah</li> <li><input type="checkbox"/> tutchone (Nord)</li> <li><input type="checkbox"/> tutchone (Sud)</li> <li><input type="checkbox"/> haut tanana</li> <li><input type="checkbox"/> kaska Dena</li> <li><input type="checkbox"/> han</li> <li><input type="checkbox"/> dunne-za (castor)</li> <li><input type="checkbox"/> tse'khene (sekanais)</li> <li><input type="checkbox"/> tagish</li> <li><input type="checkbox"/> tahltan</li> <li><input type="checkbox"/> tsúut'ína (sarsi)</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue athapaskane (n.i.a.)</li> </ul>	<p><b>Famille dakota/sioux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> yankton/dakota</li> <li><input type="checkbox"/> santee/dakota</li> <li><input type="checkbox"/> stoney/nakoda</li> <li><input type="checkbox"/> assiniboine/Nakota</li> <li><input type="checkbox"/> teton/lakota/lakhota</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue dakota/sioux (n.i.a.)</li> </ul> <p><b>Famille inuktitut</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> inuvialuktun</li> <li><input type="checkbox"/> inuinnaqtun</li> <li><input type="checkbox"/> natsilik</li> <li><input type="checkbox"/> aivilik</li> <li><input type="checkbox"/> kivalilimiutun</li> <li><input type="checkbox"/> qikiqtalluk uannangani</li> <li><input type="checkbox"/> qikiqtaaluk nigaiani</li> <li><input type="checkbox"/> inuttit</li> <li><input type="checkbox"/> inuttut</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue inuktitut (n.i.a.)</li> </ul> <p><b>Famille iroquoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> mohawk</li> <li><input type="checkbox"/> oneida</li> <li><input type="checkbox"/> cayuga</li> <li><input type="checkbox"/> onondaga</li> <li><input type="checkbox"/> seneca</li> <li><input type="checkbox"/> tuscarora</li> <li><input type="checkbox"/> huron/wyandot/wendat</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue iroquoise (non incluse ailleurs)</li> </ul> <p><b>Famille tsimshenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> gitksan</li> <li><input type="checkbox"/> nishga/nisga'a</li> <li><input type="checkbox"/> tsimshian</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue tsimshenne (n.i.a.)</li> </ul>	<p><b>Famille salishenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> shuswap/secwepemc(tsin)</li> <li><input type="checkbox"/> okanagan/nsilxcin</li> <li><input type="checkbox"/> thompson/nlaka'pamux</li> <li><input type="checkbox"/> comox/sliammon</li> <li><input type="checkbox"/> lillooet/st'át'imcets</li> <li><input type="checkbox"/> halkomelem/halq'emeylem</li> <li><input type="checkbox"/> bella coola/nuxalk</li> <li><input type="checkbox"/> straits</li> <li><input type="checkbox"/> squawmish/skw'xwu7mesh</li> <li><input type="checkbox"/> sechelt/shishalh/se'shalt</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue salishenne (n.i.a.)</li> </ul> <p><b>Famille wakashane</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> nuu-chah-nulth/nootka</li> <li><input type="checkbox"/> kwakw'ala/kwakiutl</li> <li><input type="checkbox"/> haisla-henaksiala</li> <li><input type="checkbox"/> haeltzuk-oowekyala</li> <li><input type="checkbox"/> ditidaht/nitinat</li> <li><input type="checkbox"/> Autre langue wakashane (n.i.a.)</li> </ul> <p><b>haida/xaadass</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> haida/xaadass</li> </ul> <p><b>kutenai-kinbasket/ktunaxa</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> kutenai-kinbasket/ktunaxa</li> </ul> <p><b>michif/métis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> michif/métis</li> </ul> <p><b>tlingit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> tlingit</li> </ul> <p>*n.i.a. = non incluse ailleurs</p>
--	--	--

Parlez-vous votre langue traditionnelle?  Oui  Non

## À propos de vous

Parlez-nous de vous. Si vous avez besoin d'espace additionnel, vous pouvez joindre une feuille.

### Leadership

Dites-nous ce qui fait de vous un bon leader ou un modèle (maximum 300 mots).

---

---

---

---

---

---

---

---

### Répondez à au moins l'une des deux questions suivantes :

*Veillez noter que vous devez posséder de l'expérience en matière de culture, de spectacle communautaire ou de leadership (par exemple, musique, tambour, danse, théâtre ou art de parler en public) ou dans un sport de compétition.*

1. Veuillez décrire votre expérience dans les domaines de la culture ou du spectacle (maximum 300 mots).

---

---

---

---

---

---

---

---

2. Veuillez décrire votre expérience dans le sport de compétition (maximum 300 mots).

---

---

---

---

---

---

---

---

**Communauté**

Veillez décrire votre participation dans la communauté (maximum 300 mots).

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Référence**

Veillez fournir les coordonnées de la personne que vous choisissez comme référence. Votre référence personnelle ou professionnelle doit être un leader de la communauté, en mesure de vérifier les renseignements fournis dans votre formulaire d'inscription.

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Comment connaissez-vous  
cette personne? \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_ Autre numéro de  
téléphone \_\_\_\_\_

Numéro de  
télécopieur \_\_\_\_\_

Adresse  
électronique \_\_\_\_\_

## Déclaration

En vertu de ma signature, ci-dessous, je reconnais satisfaire aux critères de candidature. Si je suis sélectionné, j'accepte les exigences du Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010.

J'affirme avoir lu les modalités et conditions ci-jointes, et j'accepte, sans contrainte, et assume totalement tous les risques qui pourraient en découler.

Je reconnais que le Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 est un événement sans tabac, sans drogue et sans alcool, et j'affirme mon engagement à observer, respecter et honorer cette politique.

Je reconnais également que ma participation à cet événement sera bénévole et non payée, et que les dépenses afférentes à mon transport, mon hébergement et mes repas, dans le cadre du Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010, seront assumées par le COVAN, la Société des QPNH et leurs partenaires.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Liste de vérification

La liste de vérification suivante vous aidera à présenter une demande en bonne et due forme.

- Satisfaites-vous aux critères énoncés à la page (i) des Modalités et conditions?**
- Votre formulaire d'inscription est-il dûment rempli?**
- Avez-vous coché la ou les cases correspondant à la langue ou aux langues autochtones représentées par votre ascendance autochtone?**
- Avez-vous lu et signé la déclaration ci-dessus?**
- Avez-vous joint tous les documents pertinents exigés (référez-vous à la page (ii) des Modalités et conditions)?**
  - Deux (2) photos couleur de vous portant vos vêtements ou costumes traditionnels (images plein pied [de la tête aux pieds]). Veuillez faire parvenir vos photos par la poste.
  - Une (1) photo couleur de vous (plan en buste [de la tête aux épaules]) — style passeport. Veuillez faire parvenir vos photos par la poste.
  - Preuve d'ascendance autochtone (formes acceptables de preuve énoncées à la page (ii) des Modalités et conditions).

## **Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 — Modalités et conditions**

**Remarque :** Tous les participants au Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 sont considérés comme des bénévoles des Jeux d'hiver de 2010.

### **QUI PEUT PARTICIPER?**

Les critères de participation au Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 sont les suivants :

1. Les candidats doivent être d'ascendance autochtone [Premières nations (inscrit, non inscrit, Indien visé par un traité), Inuit, Métis]. Ils doivent fournir une preuve d'ascendance autochtone.
2. Ils doivent avoir de 19 à 29 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2009.
3. Les candidats doivent pouvoir être présents à Vancouver, en C.-B., du 30 janvier 2010 au 14 février 2010.
4. Ils doivent posséder et manifester des qualités de leader, et être considérés comme un modèle au sein de leur communauté.
5. Ils doivent être disposés à voyager en groupe, vivre en groupe et interagir en tant que groupe durant la période énoncée ci-dessus.
6. Les candidats doivent posséder de l'expérience en matière de culture, de spectacle communautaire ou de leadership (par exemple, musique, tambour, danse, théâtre ou art de parler en public) ou dans un sport de compétition.
7. Ils doivent avoir de l'entregent, être en bonne forme physique, capables de suivre des instructions et disposés à apprendre des mouvements rythmiques chorégraphiés par des professionnels.
8. Ils doivent être disposés à représenter leur groupe inuit/métis/des Premières nations dans un environnement public et devant un public international.
9. Ils doivent aussi avoir accès à des vêtements ou costumes traditionnels et être disposés à les porter pour certaines activités culturelles organisées dans le cadre du Rassemblement de la jeunesse.
10. Les candidats doivent être disposés à faire l'objet d'une vérification de leurs antécédents par la Gendarmerie royale du Canada, à des fins de sécurité et d'accréditation.
11. De plus, ils doivent être disposés à figurer sur des photos ou des enregistrements vidéo ou audio afférents aux spectacles publics et au marketing, à la promotion et à l'organisation des Jeux d'hiver de 2010.
12. S'ils sont sélectionnés, ils doivent être libres pour parler au téléphone avec les organisateurs, à l'occasion, afin de communiquer des renseignements et discuter d'autres détails.

## **COSTUMES TRADITIONNELS / PREUVE D'ASCENDANCE AUTOCHTONE**

Dans le cadre de ce programme, vous représenterez votre nation durant plusieurs événements culturels. Vous devrez donc apporter vos vêtements ou costumes traditionnels. Vous devrez joindre les pièces suivantes à votre formulaire d'inscription :

- **Deux (2) photos couleur de vous portant vos vêtements/costumes traditionnels (images plein pied [de la tête aux pieds]).** Ne portez pas de vêtements non traditionnels. S'il y a lieu, n'hésitez pas à ajouter des accessoires, comme une parure de tête (masque), des ornements pour les cheveux, de la peinture sur le visage ou le corps, des bijoux (boucles d'oreilles, pendentifs), des bracelets de poignet ou de cheville (bracelets, chaînes de cheville), des peaux, fourrures, écorces, des chaussures et des instruments ou des équipements (par exemple, des tambours et hochets). Veuillez inscrire votre nom clairement au dos de toutes vos photos.
- **Une (1) photo couleur de vous (plan en buste [de la tête aux épaules]).** Cette photo doit répondre aux mêmes exigences que celles d'une photo passeport standard (pas de chapeau; pas de lunettes soleil; une expression neutre; et un arrière-plan blanc). Si vous êtes sélectionné pour participer au Rassemblement de la jeunesse, cette photo sera utilisée à des fins d'identification lors de l'événement. Veuillez inscrire votre nom clairement au dos de toutes vos photos.
- **Preuve d'ascendance autochtone.** Pour être admissible, vous devez fournir une preuve d'ascendance autochtone. Vous trouverez ci-dessous une liste des formes acceptables de preuve d'ascendance autochtone. Cependant, d'autres formes de preuve pourraient être considérées.
  - Une copie de votre Certificat de statut d'Indien ou de votre Carte de traité.
  - Une copie de votre carte de membre des Métis.
  - Une copie de votre certificat de la Fiducie du Nunavut, votre numéro de rôle d'impôts fonciers ou toute autre preuve acceptée par les communautés inuites.
  - Une preuve que le nom de l'un de vos ancêtres figure sur le Registre des Indiens, conformément à la *Loi sur les Indiens*, ou sur la liste d'une bande individuelle ou sur le registre inuit.
  - Une confirmation écrite de votre ascendance autochtone obtenue auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
  - Une confirmation écrite de votre appartenance par un conseil de bande doté de son propre code d'appartenance à l'effectif de bande.
  - Une déclaration solennelle attestant de votre ascendance autochtone, accompagnée de lettres et de documents appuyant cette déclaration.

## **PROCESSUS DE SÉLECTION**

Vous devez présenter votre formulaire d'inscription d'ici le mercredi 30 septembre 2009, à minuit, heure du Pacifique (HP). Tous les requérants recevront une réponse d'ici le 15 novembre 2009. Si vous êtes sélectionné pour participer au Rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010, les organisateurs de l'événement communiqueront directement avec vous et vous feront parvenir de plus amples renseignements.

## **COVAN ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ**

Cet énoncé de confidentialité résume les conditions dans lesquelles le COVAN peut recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements personnels par l'intermédiaire du site Web pour le rassemblement de la jeunesse autochtone de Vancouver 2010 (« site Web »).

À quelles fins les renseignements personnels sont-ils recueillis, utilisés ou divulgués?

Le COVAN recueillera, utilisera et divulguera vos renseignements personnels, avec votre consentement, et seulement aux fins précisées au préalable ou au moment de recueillir les renseignements. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles le COVAN pourrait recueillir, utiliser ou divulguer vos renseignements personnels par son site Web :

- pour communiquer avec vous
- pour faciliter votre recrutement et votre fonction à titre de bénévole
- pour gérer votre formation et votre instruction
- pour faciliter votre obtention d'un certificat de sécurité ainsi que votre accréditation
- pour obtenir et vérifier les renseignements relatifs au permis de conduire et au dossier de conducteur pour les bénévoles qui devront conduire un véhicule dans le cadre de leurs fonctions
- pour vous permettre d'accéder à certains services par l'intermédiaire du site Web
- pour vous donner accès à certaines sections ou fonctionnalités spéciales du site Web
- pour vous informer des changements apportés à ce site Web
- pour gérer par ailleurs le programme des bénévoles

Le COVAN ne vendra, n'échangera, ne prêtera ni ne divulguera volontairement à des tiers les renseignements personnels que vous lui aurez transmis, à des fins non stipulées dans le présent énoncé de confidentialité ou dans le site Web, restant entendu que le COVAN pourra communiquer ces renseignements à la Gendarmerie royale du Canada ou à d'autres organismes gouvernementaux qui, raisonnablement, auraient besoin d'obtenir de tels renseignements pour faciliter l'administration du programme des bénévoles et la tenue des Jeux. Le COVAN pourra communiquer vos renseignements personnels à des tiers, à des fins liées à la gestion des activités de ce site Web, telles que l'administration et la gestion du site Web ou la gestion des données, ou encore à ses conseillers professionnels à d'autres fins légitimes et raisonnables pour lesquelles il aura obtenu votre consentement.

Dans certaines circonstances, le COVAN peut divulguer vos renseignements personnels à une institution gouvernementale qui a fait valoir son pouvoir légal d'obtenir ces renseignements.

Lorsque vous fournissez vos renseignements personnels au COVAN afin de faciliter votre participation au programme des bénévoles du COVAN, vous consentez à ce qu'il recueille, utilise et divulgue ces renseignements à ces fins, conformément aux principes énoncés dans le présent énoncé de confidentialité.

Si vous avez donné votre consentement au COVAN, vous pouvez le retirer en tout temps, après un préavis raisonnable.

L'énoncé de confidentialité du COVAN publié dans le site Web [www.vancouver2010.com](http://www.vancouver2010.com) s'applique et est incorporé par renvoi au présent document. De plus, cet énoncé de confidentialité sera complété par la Politique sur la vie privée des employés et bénévoles qui sera applicable à tous les bénévoles.

## **MODALITÉ ET CONDITIONS**

Vous acceptez:

1. sauf accord écrit avec le COVAN, de fournir des services bénévoles au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) sans rémunération aucune, au mieux de vos capacités, et de respecter les directives et instructions légales données périodiquement par le COVAN;
2. de participer aux sessions d'entraînement, d'assurer le minimum d'heures de travail demandées par le COVAN et de porter en tout temps les uniformes fournis par le COVAN pendant vos activités bénévoles pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 ('Les Jeux');

3. de respecter le caractère confidentiel des renseignements et/ou du matériel concernant le COVAN ou les Jeux portés à votre connaissance dans l'exécution du travail de bénévole décrit ci-dessus, lorsque vous avez des motifs raisonnables de conclure au caractère confidentiel de ces renseignements et/ou de ce matériel;
4. de déclarer au COVAN tous documents écrits, modèles, concepts et autres produits du travail (collectivement, Produit du travail) que vous pourriez créer ou auxquels vous avez participé pendant que vous assuriez vos services de bénévolat, et vous reconnaissez que tout Produit du travail et tous droits de propriété à cet égard appartiendront au COVAN immédiatement après la création des dits produits, sans aucune obligation pour le COVAN de vous accorder toute rémunération ou crédit que ce soit, et vous renoncez à tous droits moraux ou autres sur le Produit du travail;
5. de prendre les précautions nécessaires concernant vos biens personnels (y compris, par exemple, sacs, sacs à main, bijoux et argent), lorsqu'ils se trouvent dans des lieux contrôlés par le COVAN ou dans les lieux consacrés aux Jeux, et vous reconnaissez que le COVAN ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, de vol ou d'endommagement de biens personnels;
6. en ce qui concerne la sécurité :
  - a. que vous comprenez et acceptez le fait qu'il existe des risques inhérents à vos activités de bénévole
  - b. vous vous engagez à faire preuve de prudence dans l'exercice de vos activités de bénévole
  - c. vous vous assurez qu'en aucun cas vos activités de bénévole ne mettent en danger votre sécurité ou celle d'autrui
  - d. à coopérer avec le COVAN de quelque manière que ce soit en matière de sécurité
7. de ne pas prendre part personnellement ou ne pas aider quelqu'un à prendre part à :
  - a. toute communication ou promotion publique concernant (i) le COVAN ou les Jeux, en tout temps, sans avoir reçu auparavant l'autorisation écrite du COVAN ou (ii) toute autre organisation ou mouvement dans l'exercice de vos activités de bénévole,
  - b. toute autre activité qui pourrait aller à l'encontre des intérêts du COVAN, du Comité international olympique (CIO), du Comité international paralympique (CIP), du Comité olympique canadien (COC), du Comité paralympique canadien (CPC), des Jeux ou des mouvements olympique et paralympique, y compris de prendre part à ou de faciliter des associations commerciales non autorisées de tiers avec les Jeux ou avec une quelconque des parties mentionnées ci-dessus;
8. qu'étant donné les exigences existant en matière de sécurité des Jeux, le COVAN, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et avec les forces de police internationales, nationales ou locales ainsi qu'en collaboration avec les agences de sécurité, peut en tout temps et à n'importe quel moment, procéder, concernant votre personne, à une enquête sur l'existence d'un casier judiciaire, à une recherche auprès des forces de police et/ou à toute autre enquête de sécurité ou recherche que le COVAN estimera nécessaire (désignées dans le présent document sous le terme général de Recherches) et que :
  - a. vous signerez tout document ou consentement à la demande du COVAN ou de la GRC afin d'autoriser la conduite de telles Recherches;
  - b. vous avez parfaitement conscience que votre engagement comme bénévole est conditionnel au fait que le COVAN se déclare satisfait du résultat de telles Recherches; et
  - c. que sous réserve de tous ses autres droits, le COVAN conserve le droit, mais sans s'y limiter, de refuser votre accréditation pour les Jeux ou de mettre fin à votre engagement comme bénévole si le COVAN arrive à la conclusion que le résultat des Recherches n'est pas satisfaisant, et ce, à sa seule et entière discrétion;
9. de vous soumettre à des vérifications d'identité et à toute autre forme de vérification de sécurité (y compris la possibilité de la fouille de vos effets personnels) à l'entrée et à la sortie des lieux sous notre contrôle et de tout lieu ou site des Jeux;

10. que toute image ou portrait de vous, individuel ou de groupe, pris durant l'exécution de vos fonctions, par photographie, enregistrement ou tout autre moyen de reproduction (désignés dans le présent document sous le terme général de Enregistrements) puisse être utilisé à des fins commerciales ou non commerciales liées directement ou indirectement à l'organisation du COVAN et à la tenue des Jeux et que vous ne recevrez aucune redevance, revenu ou quelque compensation que ce soit à la suite d'un tel usage direct ou indirect; que le COVAN demeure en tout temps propriétaire de tous les titres et droits, dans le monde entier, des Enregistrements; vous renoncez par les présentes à tout recours de votre part présent ou futur contre le COVAN concernant la propriété, l'utilisation, la reproduction, la présentation, la distribution ou toute autre forme d'exploitation des Enregistrements tels que décrits au présent paragraphe;
11. de respecter chacune et la totalité des clauses que contiennent les politiques et procédures du COVAN appliquées en temps opportun et qui vous sont précisées comme s'appliquant au programme des bénévoles du COVAN, y compris le Code de conduite du COVAN, sa politique d'éthique et de régie des conflits d'intérêts, ainsi que sa politique de confidentialité;
12. que nous pouvons mettre fin à votre engagement comme bénévole si vous ne respectez pas une des présentes clauses ou si votre conduite, selon le COVAN, va à l'encontre des intérêts du COVAN, du CIO, du COC, du CIP, du CPC, des Jeux ou des mouvements olympique et paralympique.

## DÉCHARGE ET RENONCIATION DE RESPONSABILITÉ

AVIS IMPORTANT : CECI EST UN DOCUMENT LÉGAL; LISEZ-LE ET ASSUREZ-VOUS D'EN COMPRENDRE CHAQUE CLAUSE AVANT DE DONNER VOTRE ACCORD ET D'ACCEPTER LES DISPOSITIONS CI-DESSOUS ÉNONCÉES :

En nous soumettant votre candidature, vous avez manifesté votre volonté de travailler bénévolement avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Dans le cadre de vos fonctions de bénévole, vous aurez à participer à certaines activités et à accomplir différentes tâches (on utilisera le terme général Activités) qui vous seront assignées de temps à autre. L'éventail des Activités est très large : certaines activités peuvent être directement liées à toute activité ou tout événement lors des Jeux d'hiver de 2010. Les Activités peuvent avoir lieu avant, pendant et après les Jeux d'hiver de 2010.

Vous pourriez vous blesser pendant votre participation comme bénévole pour le COVAN. Si vous ne voulez pas assumer tous les risques inhérents à votre participation comme bénévole, N'ACCEPTÉZ PAS les termes contenus dans le présent document, auquel cas vous NE serez PAS autorisé à travailler comme bénévole pour le COVAN.

Afin de participer comme bénévole pour le COVAN, vous devez donner votre accord et accepter les termes du présent contrat de décharge et renonciation de responsabilité (Décharge) en faveur du COVAN, du Comité international olympique, du Comité olympique canadien, du Comité international paralympique, du Comité paralympique canadien, des commanditaires et des partenaires gouvernementaux du COVAN, ainsi que des propriétaires des sites des Jeux d'hiver de 2010, tout comme chacune des filiales et ayants droit respectifs et de leurs directeurs, cadres, employés, bénévoles, affiliés, agents, représentants de chacune des entités ou personnes susdites (ces parties sont collectivement désignées par Parties exonérées), et en ce faisant, au cas où vous seriez admis à participer comme bénévole pour le COVAN et pour toutes autres bonnes et valables considérations (dont la suffisance est reconnue par les présentes), vous acceptez les clauses suivantes :

1. Acceptation de risques. Je comprends que les Activités auxquelles je devrai participer peuvent comprendre des activités qui pourraient se révéler dangereuses pour moi, dont des Activités comportant de nombreux risques et dangers inhérents pouvant entraîner une blessure ou maladie graves, et même la mort. Je suis conscient que ces risques et dangers peuvent résulter de divers facteurs, notamment, et de façon non exhaustive : topographie, conditions météorologiques, équipements, installations, circulation routière, autres participants aux Activités, non-respect des

règles de sécurité et actions posées par quiconque. Je suis parfaitement au courant de la possibilité d'occurrence d'autres dangers, et ce de façon imprévisible, et je suis conscient du fait que ni les équipements de sauvetage, ni la surveillance ou l'application stricte des règles ne peuvent garantir ma sécurité. Je déclare expressément et spécifiquement par les présentes assumer les risques de blessures et d'accidents qui peuvent survenir lors de ma participation aux Activités.

2. Traitement médical et premiers soins. Si, à la suite d'une blessure ou d'une maladie survenant durant ma participation aux Activités, je ne suis pas en mesure d'y consentir, j'autorise par les présentes les personnes responsables à me prodiguer les soins d'urgence nécessaires et tout autre traitement médical approprié et je m'engage par les présentes à renoncer définitivement à toute poursuite contre les Parties exonérées en ce qui concerne tout ce qui pourrait arriver à la suite des premiers soins ou de tout traitement médical.
3. Décharge et renonciation. Conformément à la Loi applicable en l'espèce, par la présente, je décharge, renonce, m'engage à ne pas intenter d'action en justice, exonère, acquitte et dégage à jamais de toute responsabilité les Parties exonérées en ce qui concerne toute réclamation, requête, poursuite et cause de poursuite envers les Parties exonérées ayant trait à toute blessure, maladie, décès, dommages matériels ou autre perte pouvant provenir, directement ou indirectement, de ma participation aux Activités. Plus spécifiquement, je comprends et accepte que je libère pour toujours par la présente Décharge, les Parties exonérées de toute responsabilité ou de toute poursuite intentée par moi contre les Parties Exonérées en ce qui concerne toute blessure, maladie, décès, dommages matériels ou autre perte qui surviendraient lors des Activités, même si ceux-ci sont causés par la négligence des Parties exonérées ou autrement.
4. Juridiction. J'accepte que la présente Décharge et tout droit, obligation et devoir envisagés ici soient régis et interprétés conformément au droit applicable dans la province de la Colombie-Britannique, à l'exception de toute autre juridiction. Toute cause d'action ou d'arbitrage qui pourrait résulter de ce contrat ne devra être entendue que dans la Province de la Colombie-Britannique en vertu de la compétence exclusive des tribunaux de la Colombie-Britannique.
5. Autres. Je reconnais expressément que cette Décharge a un caractère global et inclusif dans les limites du droit applicable dans la province de la Colombie-Britannique. J'accepte et comprends que, si l'une des clauses de la présente Décharge est jugée inapplicable ou invalide par un tribunal compétent, une telle décision ne devra en aucun cas affecter la validité et le caractère exécutoire de toute autre clause de la présente Décharge. J'accepte également que ledit contrat lie mes héritiers, parents, tuteurs, ayants droit ou autres représentants successoraux, exécuteurs testamentaires et mandataires.

**J'AFFIRME AVOIR LU ET COMPRIS CHAQUE CLAUSE DU PRÉSENT CONTRAT. J'ACCEPTÉ, SANS CONTRAINTE, ET ASSUME TOTALEMENT TOUS LES RISQUES ET DANGERS QUI POURRAIENT EN DÉCOULER. JE COMPRENDS ET ACCEPTÉ QUE LE PRÉSENT DOCUMENT EST UN DOCUMENT LÉGAL QUI LIE LES PARTIES ET À FORCE DE LOI.**